

PREMIÈRE PARTIE

Una ?

CHAPITRE PREMIER

Les cadres et les institutions de l'Église latine

par Bernard GUILLEMAIN

L'Église romaine a implanté son organisation, du réduit musulman de Grenade jusqu'à la Scandinavie et aux pays baltes, de l'Irlande jusqu'aux Carpates¹. L'ordre des Chevaliers teutoniques maîtrise les territoires prussiens avant 1283 et achète la colonie estonienne de Tallin aux Danois en 1346. Au nord du golfe de Finlande, les Suédois rattachent la Finlande à leur métropole d'Uppsala et poussent en Carélie où leur avance extrême est arrêtée par les Russes en 1323. Dans l'Atlantique, l'Islande et le Groenland tempéré, autour de Gardhar, sont les sentinelles lointaines du monde connu. Le grand-duché de Lituanie, demeuré païen, entre dans la chrétienté grâce au mariage de son chef Ladislas Jagellon avec l'héritière de Pologne, Hedvige, en 1386. En revanche, le Sud-Est européen échappe aux Latins ; ils ne gardent que des communautés marginales sur les côtes dalmates, dans le duché d'Athènes et la principauté de Morée. Chassés de Constantinople en 1261, de leurs dernières places de Terre sainte en 1291, ils tiennent encore des comptoirs en Crimée, des îles de l'Égée, la Crète, grâce aux Vénitiens et aux Génois, le royaume de Chypre ; les chevaliers de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem s'établissent à Rhodes en 1308-1310. Enfin la fantastique conquête mongole semble ouvrir à l'Église les khanats de la Horde d'Or et de la Perse et, à l'autre extrémité de l'Asie, la Chine où aborda Jean de Montecorvino vers 1298.

La fondation des évêchés marque la prise de possession. Là où le christianisme a été reçu, des paroisses sont organisées. Monastères, couvents rendent témoignage à la Trinité divine et coopèrent à l'effort d'évangélisation, toujours à reprendre. Chapelles, hôpitaux perpétuent les intentions dévotes ou charitables.

1. *Atlas zur Kirchengeschichte*, sous la direction de H. JEDIN, K.S. LATOURETTE, J. MARTIN, Fribourg-en-Brigau, 1970 : cartes générales 32, 66, 71 : nombreuses cartes consacrées aux ordres monastiques et religieux, aux communautés canoniales ; commentaires pour chaque carte.

Une collection exemplaire de cartes illustre l'*Histoire religieuse de la Pologne*, sous la direction de J. KLUCZOWSKI, Paris, 1986. Le colloque de la Commission internationale d'Histoire ecclésiastique comparée a été consacré à l'*Institution et les pouvoirs dans les Églises de l'Antiquité à nos jours*, Strasbourg, 1983 (pour la fin du Moyen Âge, rapports de B. GUILLEMAIN, « Le Pouvoir épiscopal », et de A. VAUCHEZ, « Les Pouvoirs informels dans l'Église »).



Les provinces ecclésiastiques en Occident avant 1450.

I. GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

1. DIOCÈSES

Les diocèses, formant autant d'Églises locales sous l'autorité des évêques, sont très divers par leur ancienneté et leur étendue. Point de commune mesure entre les petits territoires des évêchés de l'Italie centrale et méridionale ou de la Provence et ceux de l'Europe du Nord, si ce n'est que partout leur chef est investi du double pouvoir d'ordre et de juridiction (*potestas ordinis et jurisdictionis*) et qu'il porte l'anneau, la crosse et la mitre, symboles de son autorité et de sa dignité. La création, la partition, voire la suppression des diocèses répondent aux opportunités. Les conquêtes chrétiennes dans les pays baltes avaient provoqué en 1233 l'envoi d'un évêque, Guillaume de Modène, et en 1243 la division entre quatre évêchés. Au début du XIV^e siècle, la même méthode est utilisée : Clément V érige Khanbaliq en archevêché, confère au frère missionnaire Jean de Montecorvino le « soin des âmes » pour tout l'empire des Tartares et envoie six évêques en 1307, trois autres en 1310, pour consacrer leur métropolitain, installé dans le grand khanat, et recevoir de lui des secteurs à évangéliser et à organiser¹. Jean XXII comprend la nécessité d'instituer une hiérarchie sur l'autre flanc de l'Asie mongole ; il crée l'archevêché du Sultanieh en 1318, y prépose le chef de la mission, Francon de Pérouse, ordonne six suffragants auxquels, cette fois, des sièges sont désignés². Ces fondations ne durèrent qu'un temps. Pour d'autres raisons, l'évêché du Mont-Cassin ne fut maintenu que de 1322 à 1367. Mais la création de celui de Vilno, en 1387, signifiait le ralliement de la Lituanie.

Le partage du vaste diocèse de Toulouse, amorcé en 1295 avec la création d'un évêché à Pamiers, est accompli en 1317 avec l'apparition de cinq autres sièges (Rieux, Lombez, Saint-Papoul, Lavaur, Mirepoix), le pape justifiant sa décision par la trop vaste superficie et la population trop nombreuse de l'ancienne circonscription, la difficulté de mener une action pastorale efficace et — il y insiste pesamment —, sur les tentations qu'un gros revenu pouvait susciter³. De 1316 à 1318, d'autres diocèses sont démembrés : Cahors, amoindri pour Montauban ; Albi pour Castres ; Clermont pour Saint-Flour ; Limoges pour Tulle ; Rodez pour Vabres ; Poitiers pour Luçon et Maillezais ; Périgueux pour Sarlat ; Agen pour Condom ; Narbonne pour Alet et Saint-Pons-de-Thomières. Onze fois sur dix-sept, une abbaye est transformée en cathédrale. C'était la situation, sensiblement antérieure, de dix cathédrales anglaises, qui étaient « régulières », parmi dix-sept diocèses (sans compter quatre diocèses au pays de Galles).

Un effort a été fait au XIV^e siècle pour dessiner avec précision les frontières des

1. *Regestum Clementis papæ V*, n^{os} 2216-2221, 2300-2301, 7480-7482.

2. Bulle *Redemptor noster* du 1^{er} avril 1318, qui s'efforce de définir les limites géographiques des archidiocèses de Khanbaliq et de Sultanieh (publiée par C. KOHLER, Documents relatifs à Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh, in *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin*, II, Paris, 1906, p. 482-489).

3. Décrétale *Salvator noster*. Voir J.-M. VIDAL, *Documents sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse*, Toulouse, 1901 ; du même, *Les Origines de la province ecclésiastique de Toulouse*, Toulouse, 1908.